

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|--|--------------|----------------------|-----------|---|-----------|--|
| | <p>Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 4 juin à 15h30 dans la Salle de conférence de l'ÉHM.</p> | | | | | | | | | | | | |
| PRÉSENCES | <table border="1"><tr><td>Personnel professionnel :</td><td>Madame Isabelle Lemire</td></tr><tr><td>Personnel de soutien :</td><td>Madame Geneviève Piché</td></tr><tr><td>Représentants d'entreprise :</td><td>M. Jacques Deperriaux et Madame Isabelle Ferland</td></tr><tr><td>Directrice :</td><td>Madame Nancy Brisson</td></tr><tr><td>Invités :</td><td>M. Frédéric Fortin, directeur adjoint Madame Maryse Drapeau, gestionnaire administrative</td></tr><tr><td>Absents :</td><td>M. Denis Roy (enseignant) M. Olivier Côté (élève)</td></tr></table> | Personnel professionnel : | Madame Isabelle Lemire | Personnel de soutien : | Madame Geneviève Piché | Représentants d'entreprise : | M. Jacques Deperriaux et Madame Isabelle Ferland | Directrice : | Madame Nancy Brisson | Invités : | M. Frédéric Fortin, directeur adjoint Madame Maryse Drapeau, gestionnaire administrative | Absents : | M. Denis Roy (enseignant) M. Olivier Côté (élève) |
| Personnel professionnel : | Madame Isabelle Lemire | | | | | | | | | | | | |
| Personnel de soutien : | Madame Geneviève Piché | | | | | | | | | | | | |
| Représentants d'entreprise : | M. Jacques Deperriaux et Madame Isabelle Ferland | | | | | | | | | | | | |
| Directrice : | Madame Nancy Brisson | | | | | | | | | | | | |
| Invités : | M. Frédéric Fortin, directeur adjoint Madame Maryse Drapeau, gestionnaire administrative | | | | | | | | | | | | |
| Absents : | M. Denis Roy (enseignant) M. Olivier Côté (élève) | | | | | | | | | | | | |
| Présence et quorum | Constatation du quorum. | | | | | | | | | | | | |
| 922-CE-2018-2019 Lecture et adoption de l'ordre du jour | <p>Il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les deux nouveaux points suivants : Rapport annuel et Profil de compétence d'une direction d'établissement.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> | | | | | | | | | | | | |
| 923-CE-2018-2019 Lecture et adoption du procès-verbal du 26 février 2019 | <p>La lecture du procès-verbal étant faite sur place par chacun, il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> | | | | | | | | | | | | |
| 924-CE-2018-2019 Suivi au procès-verbal | <p>Madame Brisson fait un retour sur le concours de l'AQFORTH où une élève de la classe de Roch Desjardins a été élue lauréate dans la catégorie pâtisserie, honneur récompensé par une Bourse de 1000 \$.</p> <p>Soirée Fous du fromage : Isabelle Ferland nous raconte la soirée qui a connu encore une fois un franc succès.</p> | | | | | | | | | | | | |
| 925-CE-2018-2019 Rapport annuel | <p>Madame Brisson remet le document du Rapport annuel à tous les membres en expliquant les différentes données qui y figurent. La remarque est faite sur la baisse de clientèle en provenance de St-Jean-sur Richelieu.</p> <p>Elle mentionne que les collaborateurs au projet de l'école hôtelière y sont présentés.</p> | | | | | | | | | | | | |
| 926-CE-2018-2019 Profil de compétence d'une direction d'établissement - résolution | <p>Suite à la consultation du document de profil de compétence d'une direction d'établissement, une discussion s'ensuit de laquelle la recommandation suivante est déposée par les membres du Conseil d'établissement :</p> <p>CONSIDÉRANT la visibilité dont l'École Hôtelière de la Montérégie bénéficie grâce à son nouvel emplacement et de l'intérêt qu'elle suscite.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces circonstances requièrent une excellente connaissance du milieu de l'hôtellerie et de la restauration.</p> | | | | | | | | | | | | |

CONSIDÉRANT QUE se rattachent les circonstances du plein emploi, donc une clientèle plus volatile et l'urgence de favoriser l'adéquation formation/emploi.

NOUS RECOMMANDONS QUE la prochaine direction de l'École hôtelière de la Montérégie possède les compétences suivantes :

- Connaissances approfondies de la Formation professionnelle;
- Grande maîtrise du secteur Alimentation et tourisme;
- Grande maîtrise des enjeux liés aux circonstances du plein emploi;
- Grande disponibilité afin de développer des partenariats avec le milieu, et ce rapidement;
- Qualités relationnelles établies afin de rayonner dans ce secteur permettant à l'EHM d'en mesurer les retombées dans un court délai.

Madame Brisson fait la lecture de la résolution apparaissant ci-dessous, qui doit être adoptée par le Conseil d'établissement pour les mesures dédiées et protégées aux établissements.

CONSIDÉRANT l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020- 2021;

CONSIDÉRANT QUE les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines portions d'allocations dédiées ou protégées aux établissements ont déjà été regroupées sous la responsabilité des Services éducatifs (Formation générale des jeunes, Formation générale des adultes ou la Formation professionnelle selon le cas) afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'établissement a présenté au Conseil d'établissement le document « Répartition globale des montants relatifs aux mesures dédiées et protégées par votre commission scolaire » déclaré dans le portail Collecte Info concernant les mesures dédiées et protégées et le plan de déploiement des mesures concernées.

Il est proposé par Isabelle Ferland que le Conseil d'établissement de l'ÉHM confirme que la Commission scolaire Marie-Victorin a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures protégées et dédiées un montant de 0 \$.

Maryse Drapeau présente le budget initial 2019-2020 (documents en main) en expliquant que le budget est fait en fonction de ce qui est anticipé. Elle ajoute que si le budget présenté est inférieur aux autres années, c'est que moins de groupes ont été ouverts. Ce sont donc des chiffres plus conservateurs et réalistes qui sont ici présentés, et qui pourraient être revus à la hausse si de nouveaux groupes étaient ouverts.

Il est proposé par Isabelle Ferland que le budget initial 2019-2020 au montant de 3 643 491 \$ soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

927-CE-2018-2019
Mesures dédiées et protégées aux établissements – résolution

928-CE-2018-2019
Budget initial - résolution

| | |
|---|---|
| 929-CE-2018-2019 Dons et contributions - résultats provisoires | Maryse Drapeau poursuit en présentant les fonds à destination spéciale (lecture au 11 juin). Elle rappelle que parmi ces fonds, les dons généraux proviennent des pourboires ou dons faits à l'Ardoise et servent à payer les activités pédagogiques. |
| 930-CE-2018-2019 École hôtelière - inauguration | Madame Brisson souligne le succès et les bons commentaires reçus lors de la soirée d'inauguration du 12 avril dernier. Plus de 300 personnes étaient présentes, dont plusieurs se sont montrées très enthousiastes face à l'accueil fait par le personnel de l'ÉHM, et bien sûr épatées par la beauté des lieux. Des commentaires très positifs ont également été reçus de la part de la firme de communication qui a beaucoup apprécié le travail de collaboration avec l'équipe de l'ÉHM. |
| 931-CE-2018-2019 Plan d'effectifs | Mme Brisson présente le plan d'effectifs pour l'année 2019-2020 informant les membres des modifications prévues pour la prochaine année scolaire : <ul style="list-style-type: none">- Abolition de 2 postes de magasiniers 1 (de 35 heures et 33 heures)- Ouverture d'un poste de magasinier 2 de 35 heures- Ouverture d'un poste d'aide général de 30 heures en soutien au magasinier- Abolition du poste de surveillant d'élève de soir de 29 heures.- Abolition du poste d'agent de bureau de soir à l'accueil de 20 heures.- Ouverture d'un poste d'agent de bureau de soir à l'accueil de 35 heures dont l'horaire s'étend jusqu'à 22h15. Grâce à ces remaniements de postes, une baisse de près de 33 000 \$ a été réalisée au niveau des salaires du personnel de soutien. |
| 932-CE-2018-2019 Agenda | On mentionne que l'agenda scolaire pour l'année 2019-2020 est prêt à être envoyé à l'impression. Quelques modifications ont été apportées par rapport à l'agenda de cette année : la page couverture avec le nouveau logo, les plans de la nouvelle école, les postes téléphoniques, etc. Les règles de fonctionnement incluses dans l'agenda restent les mêmes. |
| 933-CE-2018-2019 Offre de service - Automne 2019 - États des demandes | Tous ont en main le document du SRAFP sur l'état des demandes pour les différentes formations. Frédéric Fortin fait le bilan des demandes en date du 4 juin. Boucherie : 13 élèves + 2 conditionnels (élèves étrangers) Boulangerie : 14 élèves + 1 conditionnel (élève étranger) Cuisine : 1 groupe de jour confirmé et possibilité d'ouverture d'un groupe de soir. ASP cuisine du Marché : 18 élèves : le groupe devrait ouvrir. Pâtisserie : 2 groupes de jour, 1 groupe de soir et possibilité d'un deuxième de soir qui commencerait plus tard. Service de la restauration : 4 élèves inscrits. Sommellerie : 3 élèves inscrits. On doit réfléchir à trouver des endroits où solliciter la clientèle, restaurants ou autre. |
| 934-CE-2018-2019 Offre de service - Cours à temps partiel - Automne 2019 | On présente le document des cours à temps partiel de l'automne 2019 à titre informatif, en soulignant la belle variété de cours offerts en cuisine. Isabelle Ferland fait les suggestions suivantes : un cours de mycologie et un cours de cuisine boréale seraient probablement bien populaires. |
| 935-CE-2018-2019 Assemblée générale | Madame Brisson rappelle aux membres qu'il n'y a plus de journées pédagogiques cette année étant donné le déménagement. Il n'y aura donc pas d'assemblée générale de fin d'année. Elle mentionne toutefois qu'au moment de la nomination de la nouvelle direction, une courte assemblée extraordinaire sera organisée pour en faire l'annonce au personnel. |

936-CE-2018-2019
Sondage transport

Madame Brisson présente le résultat du sondage fait auprès des élèves pour le transport en commun. Il en ressort que le problème n'est pas aussi grand qu'il ne paraissait. Il n'y a donc pas lieu de faire quelque pression ou demande que ce soit auprès des différentes compagnies ou systèmes d'autobus.

937-CE-2018-2019
Immersion - dates 2019-2020

Frédéric Fortin présente les dates qui ont été retenues pour l'activité Immersion de l'an prochain pour les programmes de boulangerie, cuisine, boucherie et service de la restauration :

Éducation aux adultes :

Présentations du 7 au 11 octobre 2019

Activité 19-20-21 novembre, au besoin 26-27-28 novembre, 3-4-5 décembre 2019

Écoles secondaires :

Présentations du 10 au 13 février 2020

Activité 14-15-16 avril, au besoin 21-22-23 avril, 28-29-30 avril, 5-6-7 mai 2020

938-CE-2018-2019
Travaux d'été

Maryse Drapeau présente les différents travaux qui seront faits pendant la période estivale, à partir du document que tous ont en main.

939-CE-2018-2019
Bilan accueil des nouveaux élèves - 21 mai

Frédéric Fortin fait le bilan de l'accueil des nouveaux élèves qui a eu lieu le 21 mai : tout s'est très bien déroulé, belle fluidité dans les différents postes. De tous les élèves inscrits, 60 % se sont présentés. Suite à cette journée d'accueil, les élèves ne s'étant pas présentés ont été recontactés et sur ce lot, 7 personnes ont annulé leur inscription.

940-CE-2018-2019
Dates importantes - Collation des grades - 31 mai

Frédéric Fortin fait le bilan de la Collation des grades qui a eu lieu le 31 mai dernier pour la première fois à l'ÉHM. L'événement a fait salle comble, quelque 360 personnes en tout. Très belle réussite avec une belle participation également de nos commanditaires et partenaires : 6125 \$ en bourses, de la Caisse Desjardins, L'ARQ, Les Marmitons de Longueuil, La Milanaise, Town & Country, Chaussures 22, etc.

941-CE-2018-2019
Prix Lieutenant-gouverneur - Audry Pépin - 28 avril 2019

Madame Brisson annonce qu'Audrey Pepin, élève de Caterina De Luca et de Dominic Bilodeau en cuisine, a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Longueuil le 28 avril, en présence de L'honorable J. Michel Doyon, Lieutenant-gouverneur du Québec. Son enseignant Dominic Bilodeau a pris part à la cérémonie.

942-CE-2018-2019
Bourses Lucie-Désilets du Conseil des commissaires - 3 juin

La remise des Bourses Lucie-Désilets du Conseil des commissaires a eu lieu hier le 3 juin à l'École hôtelière de la Montérégie. 150 personnes étaient présentes. Isabelle Chaumont a reçu au nom de l'ÉHM une bourse de 250 \$, dans le volet *Saines habitudes de vie*, pour la semaine thématique organisée au CFP Jacques-Rousseau, qui avait pour but de préparer les élèves au déménagement.

943-CE-2018-2019
Implantation programme boulangerie - 5 juin

Madame Brisson mentionne aux membres que le programme de boulangerie du ministère a été remanié lors d'un projet qui s'est étendu sur une période de deux ans, projet sur lequel l'expertise de Marc Simonet avait été demandée à plusieurs reprises. L'implantation de ce nouveau programme débutera demain le 5 juin. Carl Grenier du MEES viendra présenter le programme aux enseignants et à Karine Marchand, la conseillère pédagogique. D'autres intervenants du milieu de l'éducation en boulangerie sont aussi présents.

944-CE-2018-2019
Événement ASP / Bourse
Desjardins - 10 juin

Le 10 juin auront lieu deux événements à l'ÉHM : le premier en après-midi est une séance d'information pour le programme de Lancement d'entreprise et est organisé par Guy Lacroix et David Bureau du service aux entreprises. On attend tout près de 80 personnes. Le second est un événement pour une remise de Bourses des Caisse Desjardins pour les élèves de l'Éducation des adultes. Cet événement organisé par Josée Lepitre, coordonnatrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes devrait accueillir une soixantaine de personnes et aura lieu en soirée.

945-CE-2018-2019
Présentation du projet
éducatif

En dernier point d'assemblée, les membres du Comité aviseur du Projet éducatif se joignent aux membres du CE, soit Anie St-Pierre, Roch Desjardins, Marie-Pascale Bonne, Serge St-Hilaire, Stéphane Dumont, Anik Millette, Caroline Fortier, Isabelle Chaumont et Karine Marchand. Madame Brisson présente le tableau des orientations et objectifs du Projet éducatif de l'ÉHM, qui est le résultat des diverses consultations auprès des enseignants, des membres du Comité PEVR, des élèves et des membres du CE.

Une discussion s'engage afin de déterminer à combien devraient s'élever les valeurs ciblées pour chacune des orientations. Un consensus est trouvé permettant de compléter le tableau qui finalise le Projet éducatif de l'ÉHM.

946-CE-2018-2019
Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 18 h 00.

Directrice

Président